La comptabilité en IFRS est-elle utile ? Quelques réflexions sur le bilan et son utilisation par l'analyste financier.

Arnaud Thauvron

▶ **To cite this version:**

Arnaud Thauvron. La comptabilité en IFRS est-elle utile ? Quelques réflexions sur le bilan et son utilisation par l'analyste financier.. Comptabilité, contrôle et société. Mélanges en l'honneur du professeur Alain Burlaud, Foucher, 2012, 978-2216122929. hal-01386315

HAL Id: hal-01386315
https://hal.science/hal-01386315

Submitted on 23 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La comptabilité en IFRS est-elle utile ? Quelques réflexions autour du bilan et de son utilisation par l'analyste financier

Arnaud Thauvron

Le professeur : À quoi sert un bilan IFRS en analyse financière ?
L'étudiant : À donner une image fidèle du patrimoine de l'entreprise, à connaître sa valeur.
Le professeur : À rien !

Le recours obligatoire aux normes comptables internationales (IFRS) à partir de 2005 pour les sociétés cotées européennes était porteur de nombreux espoirs pour les analystes financiers. Il devait conduire les comptables et les financiers à se rapprocher beaucoup plus fortement que par le passé. Alors que les deux professions échangeaient peu, le recours au concept de juste valeur dans les normes IFRS a imposé aux comptables de sortir du confortable principe de coût historique pour s'interroger sur ce qui fait la valeur d'un actif ou d'un passif, et sur les modalités de détermination de cette dernière. Pour le financier, l'incidence des normes IFRS sur l'analyse financière et sur les montages financiers l'ont conduit à se pencher de façon beaucoup plus approfondie sur la comptabilité et sur l'incidence que cette dernière pouvait avoir sur les mesures de la performance. Le comptable est ainsi devenu un peu plus financier, et le financier un peu plus comptable. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les normes comptables internationales (IAS) sont devenues des normes de *reporting* financier internationales (IFRS). Cette convergence a-t-elle induit une plus grande pertinence de l'information véhiculée par le bilan comptable pour l'analyste financier ? Rien n'est moins sûr.

Dans une première partie, nous verrons quelle est la finalité des normes IFRS et selon quels processus elles émergent. Puis nous discuterons plus spécifiquement de la valorisation des actifs et des deux modèles proposés, celui des coûts historiques et celui de la juste valeur. À la suite de quoi, nous nous interrogerons sur l'utilité que peut présenter un bilan en normes IFRS pour un analyste financier, et terminerons par une proposition de modèle de présentation de l'information bilancielle.

1 La finalité des normes comptables internationales

La vocation première des normes comptables internationales est d'être une sorte de *lingua franca* de la comptabilité, permettant aux comptables et financiers de tous pays de se comprendre en utilisant une seule et même langue.

A. Les objectifs poursuivis par les normalisateurs

Le travail commun de l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et du FASB (*Financial Accounting Standards Board*) a pour objectif d'améliorer, dans le domaine de la

présentation des états financiers, l'utilité des états pour les prises de décisions financières. Plus précisément, ces *deux organismes de normalisation* fixent comme objectif au *reporting* financier de fournir une information financière qui soit utile pour les investisseurs en capital, actuels et potentiels, pour les préteurs ou tout autre fournisseur de capitaux. L'information présentée doit alors l'être de manière à : i/ donner une image financière cohérente de l'activité de l'entreprise, ii/ désagréger l'information de telle sorte qu'elle permette d'apprécier le montant, le *timing* et l'incertitude associée à ses flux de trésorerie futurs et iii/ aider les utilisateurs de l'information à estimer sa capacité à faire face à ses obligations financières et à investir de façon opportune (Lennard, 2007).

Le *reporting* financier ne serait ainsi qu'un outil destiné à réduire l'asymétrie d'information en diffusant une information privée, détenue par les dirigeants, à l'ensemble des parties prenantes, ici principalement le marché. Cette position, assumée par l'IASB, n'en est pas moins critiquée par certains acteurs, tels Burlaud et Colasse (2010) ou O'Brien (2009).

Cet objectif assigné aux états financiers de devoir répondre aux attentes des différents apporteurs de fonds ne peut cependant que conduire les normalisateurs à une forme de schizophrénie, les informations nécessaires à un investisseurs en capital intégrant nécessairement une dimension de rentabilité, alors que les créanciers sont avant tout à la recherche d'une information relative à leur prise de risque (ne pas être remboursé pour le montant convenu, à la date convenue). Leurs besoins étant différents, des états financiers ne pourront être de valeur que s'ils réussissent à fournir un niveau d'information suffisamment désagrégé. Dans ce cas, seule l'adoption généralisée de la technologie XBRL[1] (*eXtensible Business Reporting Language*) pourrait permettre d'atteindre cet objectif, sans pour autant que cette information prenne la forme d'états de synthèse tels que le bilan (Moehrle et al., 2010). La réponse aux attentes des utilisateurs de l'information comptable se trouverait donc plus dans la technologie que dans la structure des états financiers.

B. Normes comptables : conventions arbitraires ou démarches méthodologiques

Les normes comptables regroupent un ensemble de conventions et de méthodologies d'évaluation, dérivées d'un cadre conceptuel dont le rôle est de définir les caractéristiques qualitatives (pertinence, image fidèle, comparabilité…) attendus des états financiers et chiffres comptables. Or conventions et méthodologies peuvent s'opposer, obligeant le normalisateur à opérer un choix :

- Une convention arbitraire (coûts historiques ou amortissement linéaire par exemple) permet une coordination simple et peu coûteuse entre les acteurs ;

[1] XBRL est un langage informatique, ouvert et libre de droit, permettant d'identifier chaque information financière, à partir de dictionnaires de données (les taxonomies) élaborés et partagés par toutes les parties intéressées. Il permet ainsi de réduire les coûts et de fiabiliser la transmission de l'information financière, qui est alors disponible sous la forme d'une base de données, que les utilisateurs peuvent récupérer facilement et manipuler de façon automatisée.

– Une démarche méthodologique (juste valeur par exemple) permet de mieux capturer la substance économique d'une opération mais est complexe et coûteuse à mettre en œuvre.

Historiquement, les règles comptables se sont construites autour de conventions. Les conventions sont des principes qui s'ancrent au cours du temps dans les pratiques en étant mises en œuvre par le plus grand nombre, souvent de façon tacite. Elles ne sont alors rien d'autre que des normes sociales (Sunder, 2005) dont l'adoption, en tant que norme comptable, est le fruit d'une décision plus ou moins arbitraire, dont le but est de faciliter la coordination et la communication entre acteurs.

Les révisions, depuis 2000, des normes IFRS, se sont faites dans le sens d'un glissement des conventions arbitraires vers le recours à des démarches méthodologiques. En effet, pour l'IASB, l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs apparaît comme répondant aux objectifs assignés par son cadre conceptuel[2], rompant ainsi avec la convention séculaire des coûts historiques (Biondi et al., 2011). La comptabilité, qui était initialement un système de mesure, est alors devenue un système d'évaluation (Abdel-khalik, 2011).

Les immeubles de placement[3] sont un bon exemple du choix auquel est confronté le normalisateur. Dans les comptes individuels, ils sont comptabilisés à leur coût historique alors qu'en IFRS, ils le sont à leur juste valeur. Une méthode est-elle supérieure à l'autre ? Peut-on dire que les états financiers en IFRS sont de meilleure qualité que ceux des comptes individuels ? Tout dépend de ce que l'on attend du bilan.

2 La valorisation des actifs : quel modèle retenir ?

Si la comptabilité et la finance étaient des sciences exactes, la question de l'impact du mode de valorisation des actifs sur la pertinence du bilan et son analyse ne se poserait pas. Tel actif aurait une seule et unique valeur, indiscutable. La réalité est tout autre et ni la comptabilité, ni la finance ne permettent de dire la « vraie » valeur.

A. Les deux modèles en concurrence : coût historique *vs* juste valeur

Le principe des coûts historiques consiste à enregistrer les actifs de l'entreprise pour leur valeur à leur date d'entrée dans son patrimoine. Cette valeur brute ne fait alors l'objet d'aucune réévaluation. Cette approche reste majoritaire dans l'établissement des états financiers, y compris en IFRS, où seules certaines catégories d'actifs sont concernées par la juste valeur (instruments financiers, immeubles de placement, actifs biologiques…). Tous les autres restent comptabilisés pour leur coût historique.

La juste valeur, quant à elle, peut être définie comme le montant pour lequel un actif peut être échangé ou un passif éteint entre des parties bien informées et consentantes, dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale (lAS 32). Cette

[2] Pour une critique argumentée de la légitimation de l'IASB au travers de la définition d'un cadre conceptuel, voir Burlaud et Colasse (2010).
[3] Biens immobiliers dont le propriétaire décide d'en retirer des loyers plutôt que de les occuper.

valeur peut être un prix de marché, ce qui suppose qu'il existe un marché suffisamment liquide pour ce type d'actif ou de passif. Dans le cas contraire, il convient de l'estimer par un modèle de valorisation, généralement fondé sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs.

B. Les arguments en présence

La promotion du principe de l'évaluation des actifs à leur juste valeur est au cœur des évolutions des normes défendues tant par l'IASB que par le FASB. La justification d'un recours accru à la juste valeur est qu'elle permettrait d'améliorer la pertinence de l'information issue des états financiers et trouve son origine dans les reproches déjà anciens fait au principe des coûts historiques (Barth et al., 2001). Ces derniers ne délivreraient qu'une information datée, peu utile à la prise de décision, déconnectée de la valeur réelle des actifs et sans intérêt dans l'estimation de sa valeur globale. Seules les pertes de valeur des actifs font l'objet d'une reconnaissance comptable, au travers des dépréciations et d'une réduction équivalente du résultat de l'exercice, induisant une asymétrie de traitement entre gains et pertes probables et donc une déformation de l'information délivrée (Aliabadi et al., 2011).

Pour les promoteurs du recours aux coûts historiques, en l'absence d'un marché liquide pour l'actif concerné, la mise en œuvre de la juste valeur fait, par nature, appelle à des choix subjectifs. Or cette subjectivité peut induire un comportement opportuniste de la part des dirigeants, dans un objectif de maximisation de leurs intérêts propres (Dechow et al., 2010), phénomène qui n'est pas propre au recours à la juste valeur et a été très largement mis en évidence par les différents travaux relatifs à la théorie de l'agence. La juste valeur présenterait ainsi plusieurs inconvénients :

- Son coût de mise en œuvre, qui impose un travail d'évaluation annuel, lourd et onéreux ;
- La volatilité qu'elle induit sur le résultat de l'exercice, dont une partie des variations trouve alors son origine dans les écarts de réévaluation des actifs valorisés à la juste valeur ;
- La contribution qu'aurait eu la comptabilisation des instruments financiers des banques dans la crise financière de 2008, en ne faisant que renforcer le cycle baissier du marché[4].

Ainsi, pour Penam (2007), la juste valeur, en dehors des fonds d'investissements, est inutile car les coûts historiques peuvent fournir une information prédictive au travers de l'estimation du résultat résiduel[5]. Le recours à la juste valeur ne ferait qu'accroître l'asymétrie d'information en agrégeant des gains et pertes réalisés (résultat net) avec des gains et pertes non réalisés (gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres[6]). Cette asymétrie d'information serait, par ailleurs, renforcée par la relative opacité des modèles utilisés pour valoriser les actifs et engagements non échangeables sur un marché actif.

[4] Au contraire, certains considèrent que reprocher aux normes comptables d'avoir joué un rôle dans la crise reviendrait à reprocher à un médecin de vous annoncer une maladie. La comptabilité ne ferait que refléter une réalité.
[5] Sur le sujet, voir Thauvron (2009).
[6] *Other comprehensive income.*

À l'inverse, pour les promoteurs de la juste valeur, si sa subjectivité en l'absence de marché actif est bien réelle, l'objectivité indiscutable des coûts historiques ne peut être un gage de pertinence de l'information comptable. Une valeur approximative en valeur de marché serait toujours préférable à une valeur exacte en coût historique, mais dénuée de sens économique.

Si nous reprenons notre questionnement initial sur la comptabilisation des immeubles, économiquement, la juste valeur a plus de sens que le coût historique, mais sa mise en œuvre et son suivi, chaque année, est coûteux car elle impose de faire intervenir un expert en valorisation immobilière. Pour le normalisateur, il y a alors un arbitrage à faire entre le coût et l'intérêt de recourir à une approche plutôt qu'une autre. Pour un immeuble utilisé par l'entreprise dans le cadre de son exploitation, le fait de connaître sa valeur de marché est certainement intéressant, mais d'une utilité limitée sauf à ce que l'entreprise puisse déménager régulièrement pour exploiter son activité. Par contre, s'il s'agit d'un immeuble de placement, il peut être cédé à tout moment car il n'est pas nécessaire à l'activité de l'entreprise. Dans ce cas, il est clairement utile d'en connaître la valeur de marché.

3 Utilisation et limites du bilan en IFRS

Élément clé des états financiers, le bilan permet notamment d'estimer la performance de l'entreprise. La question qui se pose alors est de savoir quelles seront les incidences des spécificités des normes IFRS sur ces mesures des rentabilités et de quelles façons il est possible d'en limiter les biais qu'elles peuvent introduire.

A. L'hétérogénéité du modèle comptable actuel de bilan

En IFRS, les comptes consolidés ne sont donc ni en juste valeur, ni en coût historique. Comme nous l'avons vu, certaines catégories d'actifs sont valorisées à leur juste valeur. Pour les autres, il n'est pas toujours possible de parler de coût historique. En effet, à l'occasion de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle entité, les actifs et engagements de cette dernière font l'objet d'une réévaluation sur la base de leur juste valeur. Mais cette juste valeur est alors figée pour devenir un coût historique pour les exercices comptables ultérieurs.

Le bilan comptable est ainsi composé d'éléments valorisés pour :

- leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice ;
- leur valeur réévaluée à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation ;
- leur coût historique.

B. Les conséquences de la mixité du bilan sur le résultat de l'exercice

La cohérence des états financiers, qui est une des qualités requises par le cadre conceptuel de l'IFRS, implique que ces différents états soient articulés les uns avec les autres et que les relations entre les postes soient claires. Or la mixité des méthodes d'évaluation des actifs, et le choix opéré par le normalisateur de ne pas faire apparaître certains des écarts de réévaluation d'un exercice à l'autre au sein du résultat de l'exercice conduit à modifier l'équation de passage des capitaux propres d'une année à l'autre.

Dans les comptes individuels, toutes les opérations qui affectent les capitaux propres, autres que celles avec les actionnaires (distributions de dividendes, augmentations de capital et rachats d'actions), proviennent du résultat. On parle alors de comptabilité *clean surplus* car le résultat net de l'exercice (RN_t) et les opérations avec les actionnaires (Div_t et ΔK_t) expliquent les variations de capitaux propres (CP_t). Dans cette situation, la relation dite *clean surplus est formalisée par* l'égalité suivante :

$$CP_t = CP_{t-1} + RN_t - Div_t \pm \Delta K_t$$

En IFRS, les sociétés ont, au contraire, recours à une comptabilité dite *dirty surplus* car certaines opérations vont affecter les capitaux propres, sans passer par un compte de produit ou charge, et donc sans affecter le résultat de l'exercice. La variation des capitaux propres entre deux exercices s'explique comme suit :

$$CP_t = CP_{t-1} + RG_t - Div_t \pm \Delta K_t$$

Le résultat global (RG_t) ou *comprehensive income* inclut ainsi des éléments (*other comprehensive income*) que la littérature académique qualifie de *dirty surplus items*, qui ne passent pas par le compte de résultat et qui trouvent leur origine dans des changements de conditions de marché :

- réévaluations des biens immobiliers (immeubles de placement) ;
- différences de change liées à la consolidation d'états financiers en devises étrangères de filiales ;
- variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- gains ou pertes sur instruments de couvertures de flux de trésorerie ;
- écarts actuariels sur engagements envers les salariés ;
- impôts différés sur les éléments précédents.

Ces éléments apparaissent dans le tableau de variation des capitaux propres, obligatoire en IFRS. Ce résultat global peut être relié au résultat net de l'exercice (RN_t) grâce aux *other comprehensive income (OCI)* :

$$RG_t = RN_t + OCI$$

Alors que le résultat net est la différence entre les produits et les charges de la période, le résultat global correspond à l'accroissement de richesse des actionnaires et se mesure par la variation de valeur des capitaux propres au cours de l'exercice, hors prise en compte des opérations avec les actionnaires (dividendes et opérations sur le capital). Le résultat net se rattache ainsi au compte de résultat alors que le résultat global s'obtient à partir du bilan.

4 Incidences du référentiel IFRS sur les mesures de la rentabilité

Malgré les limites que nous venons de montrer, les états financiers en IFRS restent les seules informations à la disposition de l'analyste externe. Ce dernier doit alors mettre en place une méthodologie d'analyse qui tienne compte de ces éléments afin de mesurer de la façon la plus pertinente possible les rentabilités de la société étudiée.

A. Quel résultat retenir pour mesurer la performance ?

L'idée sous-jacente à la publication d'un résultat global est que le résultat net de l'exercice ne serait pas un bon prédicteur de la performance future, et qu'il faudrait donc raisonner sur la base d'un solde plus large. Derrière ce nouveau solde comptable qu'est le résultat global (RG) s'affrontent deux logiques :

- Les éléments qui sont directement comptabilisés en capitaux propres font partie de la performance de l'entreprise. Il convient donc de raisonner sur la base du résultat global (*comprehensive income*) ;
- Ces éléments (OCI) ne sont pas des éléments de performance et n'ont pas à figurer dans le résultat. Il faut donc raisonner sur la base du résultat net.

En raisonnant sur la base du résultat global, la performance de l'entreprise a ainsi deux origines :

- la performance opérationnelle, mesurée à partir du résultat opérationnel et du résultat net ;
- la performance liée à la gestion des actifs de l'entreprise, qui trouve sa traduction dans les variations de capitaux propres, notamment du fait des variations de juste valeur.

Au final, l'agrégation, sans que la distinction soit toujours possible, d'éléments valorisés selon des modèles différents rend le travail d'analyse particulièrement complexe, et l'utilisation de ratios issus du bilan plus qu'hasardeuse.

Alors que les nouvelles normes comptables avaient pour vocation à réduire l'asymétrie d'information, leur mise en œuvre semble avoir eu, pour beaucoup d'acteurs, l'effet inverse du fait de leur complexité de mise en œuvre et d'interprétation, mais également du fait de la latitude managériale qu'elles permettent dans la valorisation de certains actifs.

B. L'ajustement nécessaire des ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité mettent en rapport le revenu perçu par une catégorie d'apporteurs de fonds (actionnaires et/ou créanciers financiers) et les fonds qu'ils ont apporté ou laissé à la disposition de l'entreprise. Pour que la mesure de la performance soit pertinente, il est impératif que le numérateur et le dénominateur soient cohérents.

Mesures de la rentabilité à partir des comptes individuels

	Rentabilité économique	**Rentabilité des capitaux propres**
Bénéficiaires	Ensemble des apporteurs de fonds (actionnaires et créanciers financiers)	Actionnaires
	$K_a = \frac{ROP \times (1-T)}{CP + DF}$	$K_c = \frac{RN}{CP}$

avec : ROP le résultat opérationnel, T le taux de l'impôt sur les bénéfices, CP la valeur comptable des capitaux propres, DF le montant des dettes financières.

Dans le cas de comptes en IFRS, la mesure des rentabilités est rendue plus complexe. Ainsi, si nous nous plaçons du point de vue de l'ensemble des apporteurs de fonds, il est donc nécessaire d'identifier quel est le revenu en IFRS qu'ils auront à se partager (résultat économique, RE) et les actifs qu'il a fallu mobiliser (capitaux investis, CI). Une mesure cohérente de la performance doit donc distinguer ce qui relève de l'exploitation de l'entreprise de ce qui trouve son origine dans les conditions de marché et de la gestion de ses actifs. La rentabilité économique est donc à éclater en deux mesures :

$$K_{a-op} = \frac{RE}{CI} \text{ et } K_{a-marché} = \frac{OCI}{ANHE}$$

Le résultat économique (RE) consolidé en IFRS se calcule comme suit :

Résultat économique (RE) = résultat opérationnel
+ produits de trésorerie
+ autres produits financiers
– autres charges financières
– impôt sur résultat économique

Pour ce qui est du dénominateur, il faut tenir compte de deux différences fondamentales entre comptes individuels et comptes IFRS :

- En IFRS, les modes de valorisation des actifs sont hétérogènes ;
- En IFRS, les capitaux employés (CP+DF) ne sont pas égaux aux capitaux investis (immobilisations + BFR + trésorerie).

Le fait de distinguer les actifs nets hors exploitation (ANHE) permet de ne pas polluer la mesure de la rentabilité, en isolant en isolant ce qui relève d'une logique de marché (ANHE et OCI). La reconstruction du bilan pour mesurer la performance aboutit alors à la structuration suivante :

Capitaux investis	Actifs immobilisés d'exploitation	Immobilisations incorporelles + Immobilisations corporelles + Écarts d'acquisition (*goodwill*) d'origine (a) + Actifs biologiques (b) + locations assimilables à des locations-financement (e)
	BFRE net	Stock + créances d'exploitation (clients) – dettes d'exploitations (fournisseurs, fiscales et sociales)
	Trésorerie d'exploitation	Disponibilités et équivalents + Actifs de trésorerie – Trésorerie en excès (f)
	Actifs nets hors exploitation	Immobilisations financières (c) + Titres mis en équivalence + Immeubles de placement + Autres actifs non courants – Autres passifs non courants

		+ Impôts différés actifs – Impôts différés passif + Actifs détenus en vue de leur cession – Passifs détenus en vue de leur cession – Provisions pour risques et charges (sauf engagements de retraite) (d)
Capitaux employés	Capitaux propres Groupe	Capitaux propres Groupe – titres d'autocontrôle (si non déduits des capitaux propres) + Cumul des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (c)
	Intérêts minoritaires	Intérêts minoritaires
	Dettes financières[7]	Emprunts et dettes financières (courants et non courants) + Provisions pour retraite + locations assimilables à des locations-financement (e) – Trésorerie en excès (f)

Remarques :

(a) ajouter le montant cumulé des dotations aux amortissements (si CRC 99-02), mais pas des dépréciations éventuelles pour aboutir à la valeur d'origine, éventuellement dépréciée mais non amortie.
(b) si ces actifs biologiques entrent dans l'activité du groupe.
(c) s'agissant de comptes consolidés, il ne peut s'agir de participations dans des filiales sous contrôle ou influence notable.
(d) une analyse de l'annexe doit cependant être menée afin d'identifier clairement les postes recouverts par les provisions pour risques et charges, et les reclasser éventuellement dans une autre rubrique.
(e) Si elles ont été comptabilisées comme des locations-exploitations pour des raisons d'habillage de bilan.
(f) = trésorerie totale – trésorerie nécessaire à l'exploitation

La même distinction entre ce qui relève de l'opérationnel et ce qui relève du marché peut être opérée pour le calcul de la rentabilité des capitaux propres.

Mesures de la rentabilité à partir des comptes en IFRS

	Rentabilité économique	**Rentabilité des capitaux propres**
Bénéficiaires	Ensemble des apporteurs de fonds (actionnaires et créanciers financiers)	Actionnaires
Performance opérationnelle	$K_{a-op} = \frac{RE}{CI}$	$K_{c-op} = \frac{RN - PG}{CP}$
Performance de marché	$K_{a-marché} = \frac{OCI}{ANHE}$	$K_{c-marché} = \frac{OCI}{CP}$

[7] Certains auteurs parlent d'endettement net. Nous ne retenons pas cette terminologie car elle correspond fréquemment aux dettes financières après déduction de l'ensemble de la trésorerie, qu'elle soit en excès ou non.

avec : RE le résultat économique, CI les capitaux investis, RN-PG le résultat net-part du groupe, CP la valeur comptable des capitaux propres du groupe, OCI les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres et ANHE les actifs nets hors exploitation.

5 Conclusion

À quoi sert le bilan en IFRS ? Telle était notre interrogation initiale.

Nous pouvons déjà dire à quoi il ne sert pas : à valoriser l'entreprise. Ceci n'a d'ailleurs jamais été sa finalité. Le principe des coûts historiques, qui déconnecte la valeur « réelle » des actifs de leur valeur comptable rend l'utilisation des chiffres comptables, tout du moins ceux relatifs aux immobilisations, très peu utiles. Par ailleurs, les évolutions de l'économie, où les actifs intangibles jouent un rôle de plus en plus important, ont fait disparaître du bilan une grande part des actifs que les entreprises mobilisent pour leur activité. De même, leurs modes d'organisation, où le recours à la sous-traitance devient parfois la norme, conduit à externaliser une proportion significative des actifs. La valeur comptable des immobilisations se retrouve ainsi sans grand intérêt pour l'analyste financier. Mais alors, à quoi sert le bilan en IFRS ?

Si on considère que le haut du bilan (immobilisations à l'actif et capitaux propres au passif) est peu informatif, il en va autrement du bas de bilan. La confrontation des engagements à court terme avec les actifs circulants renseigne sur le risque de défaut de la société à court terme. De même, il est souvent possible de considérer qu'il y a peu de distorsions entre les engagements de l'entreprise et le montant des dettes qui figurent au passif. Le bilan renseigne alors sur ce que doit la société.

Que pourrait être un bilan idéal ? Doit-il nécessairement être équilibré ?
Tout d'abord, un tel état devrait distinguer clairement les éléments qui le composent selon leur mode de valorisation. Puis, il serait probablement utile d'en finir avec le principe de l'équilibre actif-passif qui se fait mécaniquement par les capitaux propres. Un état récapitulatif de ce que possède l'entreprise et de ce qu'elle doit serait largement suffisant. Ce nouveau bilan pourrait se structurer ainsi :

	Valeur brute comptable	**Valeur nette comptable**	**« Juste valeur »**
Immobilisations incorporelles non réévaluées			
Immobilisations incorporelles réévaluées			
…			
…			
Emprunts auprès d'établissements de crédits			
Engagements non provisionnés (retraites)			

De la sorte, en évitant de mélanger les modes de valorisation, le bilan retrouverait une cohérence globale et une utilité en diffusant des informations pertinentes, agrégées par mode

de valorisation. Il permettrait également des mesures adéquates de la performance en isolant ce qui relève de l'exploitation de ce qui relève des conditions de marché. Enfin, il regrouperait des informations jusqu'à présent éparpillées dans les annexes.

Abdel-khalik, A. R. (1990). Fair Value Accounting and Stewardship. *Accounting Perspectives* 9 (4): 253-269.

Aliabadi, S., Hong, C., Dorestani, A. (2011). Fair Value Determination: A Conceptual Framework. *Journal of Accounting, Business & Management* 18 (1): 93-107.

Barth, M., Beaver, W., Landsman, WR. (2001). The relevance of the value-relevance literature for financial accounting standard setting: another view. *Journal of Accounting & Economics* 31 (1-3): 77-104.

Biondi, Y., Glover, J., Jamal, K., Ohlson, JA., Penman, S., Sunder, S., Tsujiyama, E., Wilks, TJ. (2011). Conceptual Issues in Financial Reporting. Available at SSRN: http://ssrn.com/abstract=1854545

Burlaud, A., Colasse, B. (2010). Normalisation comptable internationale : le retour du politique ? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 16 (3): 153-176.

Dechow, P., I. Myers, Shakespeare, C. (2010). Fair value accounting and gains from asset securitizations: A convenient earnings management tool with compensation side-benefits. *Journal of Accounting and Economics* 49 (1): 2–25.

Lennard, A., (2007). Stewardship and the Objectives of Financial Statements: A Comment on IASB's Preliminary Views on an Improved Conceptual Framework for Financial Reporting: The Objective of Financial Reporting and Qualitative Characteristics of Decision-Useful financial reporting information. *Accounting in Europe* 4(1): 51-66.

Moehrle, S., Stober, T., Jamal, K., Bloomfield, R., Christensen, T., Colson, R., Ohlson, J., Penman, S., Sunder, S., Watts, R. (2010). Response to the Financial Accounting Standards Board's and the International Accounting Standard Board's Joint Discussion Paper Entitled Preliminary Views on Financial Statement Presentation. *Accounting Horizons* 24 (1): 149-158.

O'Brien, P. (2009). Changing the concepts to justify the standards. *Accounting Perspectives* 8 (4): 263-275.

Penman, S. (2007). Financial reporting quality: is fair value a plus or a minus? *Accounting & Business Research* Special Issue: 33-43.

Sunder, S. (2005). Minding our manners: Accounting as Social Norms *The British Accounting Review* 37 (4): 367-387.

Thauvron A. (2009). Évaluation d'entreprise, Économica.